

Nathalie Perrin-Gilbert
Maire du 1^{er} arrondissement
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire

Lyon, le 21 décembre 2018.

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la région Auvergne-Rhône-
Alpes
106, rue Pierre Corneille
69419 Lyon cédex 03

Objet : pollution atmosphérique - quartier Soufflot et école Michel Servet

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs années, les habitant.e.s du quartier Soufflot, ainsi que les parents d'élèves et le personnel éducatif de l'école élémentaire Michel Servet alertent régulièrement les autorités publiques quant à l'indice élevé de pollution atmosphérique mesuré aux abords du tunnel de la Croix-Rousse et des quais du Rhône. Ces voies de circulation concentrent un important trafic routier, générateur d'émissions nocives pour la santé et le bien-être de toutes et tous.

Les élu.e.s du 1^{er} arrondissement n'ont cessé de relayer cette préoccupation (par courrier à l'attention de vos prédécesseurs, lors d'interventions en séances publiques de Conseil d'arrondissement, municipal ou métropolitain). En réponse à une lettre de notre part, M. BOUILLON, dans un courrier du 27 juillet 2018, parle même de l'école Servet comme « *point sensible* », et de « *situation irrégulière* ».

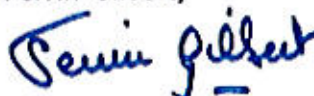
La persistance de cette situation n'est pas satisfaisante. C'est pourquoi nous souhaitons, a minima, l'installation d'un système général de contrôle continu de la vitesse sur les quais du Rhône et aux abords du Tunnel, afin d'éviter les phénomènes nocifs d'accélération-ralentissement.

Nous demandons aussi un abaissement de la vitesse à 30 km/h sur l'axe Nord-Sud longeant le Rhône, en cohérence avec le réaménagement du cours d'Herbouville, limitant la place de la voiture en ville.

Enfin, la mise en place d'une instance réunissant toutes les parties concernées (Etat, collectivités territoriales, parents d'élèves, associations de riverains, etc...) par cette situation semble nécessaire.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, pour la lecture attentive que vous porterez à ce courrier, et vous transmets mes salutations respectueuses.

Nathalie Perrin-Gilbert,



Maire du 1^{er} arrondissement.



PRÉFET DU RHÔNE

Le Préfet,

Lyon, le 27 juillet 2018


Madame la Maire,

Vous me rappelez par votre courrier du 22 juin 2018 vos préoccupations concernant la situation de l'école Michel Servet en ce qui concerne la problématique de pollution atmosphérique liée à la circulation automobile générée par le trafic routier du tunnel de la Croix Rousse et des voies de circulations des quais du Rhône.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise identifie une action concernant les points sensibles de la qualité de l'air (action 19) avec pour objectif de diminuer la part de populations exposées aux dépassements des valeurs limites. L'école Michel Servet constitue bien sûr, de part sa situation, un point sensible pour lequel il convient d'agir afin de sortir de la situation irrégulière.

Les porteurs des différentes mesures du PPA vont être sollicités afin de faire un point d'avancement des mesures dans le cadre du processus de mise en révision de ce plan qui sera prochainement enclenché. Une attention toute particulière sera portée à la situation de l'école Michel Servet et aux propositions et actions que les collectivités concernées mettent en œuvre. La récente publication du plan régional santé environnement Auvergne-Rhône-Alpes pourra aussi être un vecteur à identifier pour la territorialisation de certaines de ses actions telles que l'action 11 « soutenir l'action locale en faveur de la qualité de l'air extérieur ».

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Stéphane BOUILLON

Mme Nathalie PERRIN-GILBERT
Maire du 1^{er} arrondissement
2 Place Sathonay
69001 Lyon

Copie à Monsieur le Maire de Lyon

Lyon, le 22 juin 2018.

Monsieur Stéphane Bouillon
Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes
106, rue Pierre Corneille
69419 Lyon Cédex 03

Objet : pollution atmosphérique / école Michel Servet (Lyon 1^{er})

Monsieur le Préfet,

Les parents d'élèves et le personnel éducatif de l'élémentaire Michel Servet alertent, depuis plusieurs années, sur l'indice élevé de pollution atmosphérique mesuré dans l'enceinte de l'école, pollution générée par le trafic routier du Tunnel de la Croix-Rousse et des voies de circulation des Quais du Rhône.

Les élu.e.s du 1^{er} arrondissement, parallèlement, ont régulièrement relayé - par courrier, lors d'intervention en séances de conseil d'arrondissement, municipal ou métropolitain - cette préoccupation, et proposé des actions d'amélioration du cadre de vie des familles concernées.

Malgré les réponses apportées jusqu'à présent par les pouvoirs publics - la ville, propriétaire du bâtiment ; la métropole, en charge de la préservation de la qualité de l'air ; l'Etat, responsable en termes de santé publique - la persistance de cette situation nous oblige, collectivement, à proposer un plan d'action d'envergure. Persistance attestée par les nouvelles demandes de dérogation reçues cette année encore par la direction de l'école, ou encore le renvoi par la Commission Européenne de la France devant la Cour de Justice de l'Union-Européenne pour non-respect des normes de qualité de l'air, avec Lyon pointée comme « zone rouge ».

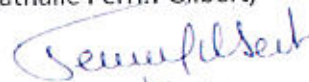
Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de réunir l'ensemble des parties concernées (collectivités territoriales ; Education Nationale ; parents d'élèves ; associations de riverains) pour définir les modalités :

- de protection des élèves (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments), sans préjudice pour leur bien-être (suppression des cours de récréation, confinement dans la cantine, etc...)
- d'accompagnement des enfants et de leur famille : suivi de sensibilité allergique des enfants, dans le cadre de leurs visites médicales régulières (en grande section, en CP et en CM2 puis au collège et lycée, en ciblant l'établissement Ampère, où la majorité des élèves poursuit ses études) ; un examen régulier de leurs voies respiratoires
- de réflexion sur l'avenir de l'école et son inscription dans le quartier

Si une telle réunion ne vous semble ni nécessaire, ni urgent, pouvons-nous, Monsieur le Préfet, affirmer, en responsabilité, l'absence de risques sanitaires pour les enfants et enseignants de l'école Michel Servet ?

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, pour la lecture attentive que vous porterez à ce courrier, et vous transmets mes salutations respectueuses.

Nathalie Perrin-Gilbert,



Maire du 1^{er} arrondissement.

Lyon, le 27 OCT. 2017

MADAME LE MAIRE

31 OCT 2017

DISTR

COPIE A :

NP/AR/FB/CB

65

Madame le Maire,

Vous m'interpelez, dans votre courrier du 9 octobre 2017, sur la qualité de l'air aux abords de l'école Michel Servet, et plus largement sur les actions mises en œuvre par la Métropole de Lyon pour améliorer la qualité de l'air à l'échelle du territoire.

Pour ce qui concerne les enjeux de la qualité de l'air aux abords de l'école Michel Servet, du tunnel de la Croix-Rousse et des quais du Rhône, j'aimerais rappeler que c'est un sujet que la Métropole de Lyon a pris très tôt à cœur. Nous avons organisé quatre réunions d'information avec les parents d'élèves de l'école Michel Servet en présence de Monsieur Thierry Philip et de Madame Anne Brugnera les 26 février 2014, 2 juillet 2014, 18 mai 2015 et 4 avril 2016.

À chacune de ces réunions, les équipes d'ATMO AURA, ainsi que nos techniciens, les ont accompagnés et ont pu présenter l'état des lieux de la qualité de l'air sur cette zone, ainsi que les résultats précis de l'étude, qui lui a été commandée spécifiquement par la Métropole de Lyon, suite à la première réunion sur ce sujet.

Cette étude, les parents et personnels de l'école Michel Servet ont pu en suivre les étapes pas à pas, grâce aux réunions organisées régulièrement : proposition de lancement de l'étude en février 2014 ; explication du cahier des charges et du calendrier de l'étude en juillet 2014, premières campagnes de mesures d'août à fin septembre 2014 ; deuxième campagne de mesures de novembre à fin décembre 2014, présentation des appareils de mesures aux parents d'élèves et enseignants et interprétation pédagogique pendant la campagne de mesures ; présentation à mi-étude des premiers résultats aux parents d'élèves en mai 2015, suite à l'exploitation des mesures et la modélisation fine des émissions de polluants à l'échelle du quartier ; présentation des résultats finaux en avril 2016. Dans la dernière réunion, des pistes ont été proposées à l'école pour améliorer la qualité de l'air intérieur, notamment dans les domaines de l'aération et du nettoyage. Il a été demandé d'interdire l'utilisation de la cour côté tunnel, et des aménagements des cours de récréation restant accessibles ont été proposés.

la métropole
GRAND LYON

Madame Nathalie Perrin-Gilbert
Maire du 1^{er} arrondissement
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire
Mairie du 1^{er} arrondissement
2 place Sathonay
69001 Lyon

Cab-MAG/FFC-305049-10/2017

Pour ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'air à l'échelle de tout le territoire, la Métropole de Lyon mène déjà un certain nombre d'actions depuis plus d'une dizaine d'années, tant dans les domaines du transport, que de l'énergie, de l'habitat ou encore de l'industrie ; ce qui a permis de réduire en 10 ans les concentrations en particules fines sur le territoire de 30% et les concentrations en dioxydes d'azote de 10%. Malgré ces efforts et malgré ces résultats encourageants, une partie de la population reste en effet encore exposée à des seuils élevés de polluants ; c'est pourquoi, il a été décidé en juin 2016 de mettre en œuvre un plan global d'amélioration de la qualité de l'air, le Plan Oxygène.

Ce plan comprend naturellement les actions mises en œuvre dans la durée par la Métropole de Lyon, dont on peut citer quelques exemples :

- Dans le domaine des transports : poursuite de l'effort d'investissement dans les transports en commun (1 Milliard d'euros prévus pour la période 2015-2020), doublement des zones apaisées d'ici 2020, incitation au co-voiturage et à l'auto-partage électrique avec plus de 500 véhicules mis à disposition de la population, extension du réseau de voies cyclables à 1 000 km en 2020, renouvellement du déploiement Vélo'v, déclassement de l'A6/A7.
- Dans le domaine de l'habitat et de l'énergie : plateforme Ecorénov avec une enveloppe de 30 M € sur le mandat, renouvellement du contrat de chauffage urbain Lyon-Villeurbanne-Bron, avec 255 millions d'investissement sur 25 ans, un taux d'énergies renouvelables et de récupération supérieur à 60% et une prévision de triplement du raccordement d'abonnés.
- Dans les autres domaines : mise en œuvre d'une charte « chantiers propres », accompagnements de PME avec la CCI et la CMA pour réduire leur consommation énergétique, mise en œuvre de mesures agro-environnementales avec la profession agricole, prise en compte de la qualité de l'air dans le PLU-H, le PDU et le PCET.

Lors du Conseil de septembre 2017, nous avons voté deux actions nouvelles qui viennent compléter ce plan Oxygène : la prime au renouvellement des cheminées individuelles bois non performantes, qui sera effective dès cette saison de chauffe et le lancement d'un appel à projet pour stimuler l'innovation au service de l'amélioration de la qualité de l'air, des mesures de la qualité de l'air et de la sensibilisation des publics.

Pour ce qui concerne la prime d'acquisition pour les vélos à assistance électrique, nous avons confirmé notre volonté de mettre en œuvre de nouveau cette prime, si le gouvernement décide de mettre fin à la prime nationale actuellement existante et non cumulable avec d'autres primes.

Pour ce qui concerne enfin la mise en œuvre d'une Zone à Faibles Émissions, dernière action nouvelle du Plan Oxygène, je serai heureux de pouvoir vous présenter, lors de la Commission Générale du 6 novembre prochain qui lui est dédiée, les propositions que la Métropole de Lyon souhaite soumettre à l'ensemble des élus et des acteurs concernés, avant mise en concertation.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes hommages.

David Kimelfeld

